

[Text]

sent the first time in the 25-year history of CAP that the federal government has imposed expenditure restrictions on the growth of its CAP contributions. Bill C-69 also represents the sixth alteration of the federal financial commitment to support provincial health care and post-secondary education in the past 11 years.

Our members deal directly with the recipients of government services, so we understand fully the vital necessity of the public services funded by federal transfer payments. Our members in community colleges, corrections institutes, social work situations, public health nurses and so on down the line all have a direct and very intimate knowledge of the problems of underfunding in those provincial services. Our members are therefore rightly concerned about the restrictions placed on service delivery at the provincial level as a result of the cutbacks in EPF and CAP transfer payments. They know better than anyone else, except, probably, the victims themselves, that Canada's social safety net, along with its health care and post-secondary education institutions, are currently overburdened and unable to keep up with demands for high quality services.

We would like to point out that we are not here to place all of the blame for all of these problems on the federal government. Indeed, for the last 15 years, our members have seen first hand that all provincial governments have implemented their own so-called "expenditure restraint" programs. We say "so-called" because it is interesting to us that the budget never seems to go down and the deficit never seems to go down, while expenditures on certain social programs go down. We must emphasize that it is not our intention to provoke a quarrel between the federal and respective provincial governments as to who should be blamed for the expenditure cutbacks that would result from Bill C-69. While that sterile and likely endless quarrel progressed, our members and the public they serve would continue to suffer from such expenditure reduction initiatives.

We would say, though, that the current federal government has no credibility whatsoever when it uses as an excuse for the EPF cutbacks the fact that provincial governments have provided no guarantee to ensure that EPF transfer payments are allocated to health and post-secondary education funding. We have long recommended that the federal government tie the funds given for health and post-secondary education to the provinces, and that recommendation has been equally long ignored. The federal government's deliberate choice not to have tied its funding, then to have used that lack of tied funding as an excuse for cutting the payments, just does not seem to wash, in our view.

National and provincial programs in education, health care and social services have been eroded over the last decade as a result of federal and provincial governments' preoccupation

[Traduction]

ans d'histoire du RAPC puisque, pour la première fois, le gouvernement fédéral limitera l'augmentation de ses contributions à l'égard de ce programme. Le projet de loi C-69 représente également la sixième modification, au cours des 11 dernières années, de l'engagement financier du gouvernement fédéral à l'égard de la santé et de l'enseignement postsecondaire dans les provinces.

Étant donné que nos membres ont directement affaire aux bénéficiaires des services gouvernementaux, nous comprenons pleinement l'importance cruciale que revêtent les services publics financés grâce aux paiements de transfert du gouvernement fédéral. Les membres de notre syndicat, qu'il s'agisse d'enseignants de collèges communautaires, d'agents des services correctionnels, de travailleurs sociaux, d'infirmières hygiénistes ou de tous les autres—sont parfaitement au courant des problèmes liés au sous-financement de ces services provinciaux. Ils ont donc tout lieu de s'inquiéter des limites imposées à la prestation des services au niveau provincial, limites qui découleront de la réduction des paiements de transfert au titre du FPE et du RAPC. Ils savent mieux que quiconque, à l'exception sans doute des victimes elles-mêmes, que les programmes sociaux du Canada, ainsi que les services de santé et les établissements d'enseignement postsecondaire, sont actuellement débordés et incapables de faire face à la demande de services de qualité supérieure.

Nous tenons à signaler que nous ne sommes pas là aujourd'hui pour rejeter l'entière responsabilité de ces problèmes sur le gouvernement fédéral. En effet, depuis 15 ans, nos membres ont pu constater que tous les gouvernements provinciaux ont mis en œuvre leurs propres prétendus programmes de «compression des dépenses». Nous disons «prétendus» parce que ce qui nous rend perplexes, c'est que les budgets ne semblent jamais diminuer, et le déficit non plus, tandis que les dépenses sont restreintes à l'égard de certains programmes sociaux. Nous tenons à insister sur le fait que notre objectif n'est pas de susciter un conflit entre le gouvernement fédéral et les divers gouvernements provinciaux pour savoir qui doit être tenu responsable des compressions de dépenses qui découleront du projet de loi C-69. Pendant que se déroulera ce conflit futile et sans doute interminable, nos membres, ainsi que la clientèle qu'ils desservent, continueront à pâtir de ces initiatives de compression des dépenses.

Nous estimons toutefois que l'actuel gouvernement fédéral n'a aucune crédibilité lorsqu'il prétend entre autres raisons, pour justifier les réductions du FPE, que les provinces n'ont donné aucune garantie que les paiements de transfert au titre de ce programme sont bien affectés au financement des services de santé et de l'enseignement postsecondaire. Notre syndicat recommande depuis longtemps au gouvernement fédéral d'imposer des conditions au financement qu'il accorde aux provinces dans ces deux domaines, mais ce dernier a toujours fait la sourde oreille. À notre avis, après avoir décidé délibérément de n'imposer aucune condition à son financement, le gouvernement est bien mal placé aujourd'hui pour invoquer cette excuse en vue de réduire les paiements.

Les programmes nationaux et provinciaux dans le domaine de l'enseignement, de la santé et des services sociaux, ont été grugés au cours de la dernière décennie parce que les gouver-